

Monique CHAUVIN : *Les comptes de la châtelainie de Lamballe : 1387-1482*, Paris, Librairie C. Klincksieck, 1977, in-8°, 351 p., 11 pl. h.t. (Université de Haute-Bretagne. Institut armoricain, n° 24).

Mme Monique Chauvin-Lechaptos vient de publier à la librairie Klincksieck, dans la collection des travaux de l'*Institut armoricain de recherches économiques et humaines* de l'Université de Haute-Bretagne sa thèse de doctorat de troisième cycle : *Les comptes de la châtelainie de Lamballe : 1387-1482*.

Il s'agit d'une étude portant sur 33 registres déposés aux archives départementales des Côtes-du-Nord contenant les comptes (revenus et dépenses) de la seigneurie de Penthièvre. Ils s'étalent sur près d'un siècle, mais de façon très inégale puisqu'il n'en subsiste que cinq pour la période 1380-1420, alors que la série est continue de 1444 à 1482.

Il s'agit d'un travail érudit et austère. Les notes au bas des pages avec références et souvent citations du texte de ces cahiers occupent autant de place que la rédaction proprement dite. Cinquante-sept tableaux statistiques, onze graphiques et quatre cartes illustrent le volume et souvent servent de support à l'étude elle-même. Enfin, onze planches hors-texte reproduisent des pages des registres étudiés.

Mme Chauvin ne se contente pas de nous rendre accessibles les opérations comptables contenues dans ces manuscrits. Elle a soin de replacer son étude dans son contexte historique. Un premier chapitre nous retrace les vicissitudes du Penthièvre aux XIV^e et XV^e siècles. Seigneurie reconstituée par le duc Jean II au profit de son frère Guy, elle tombe ensuite entre les mains de sa fille Jeanne et de son mari Charles de Blois. Après la mort de Charles, au cours de la guerre de Succession, elle reste entre les mains de Jeanne, puis de ses enfants, mais est confisquée par Jean V en 1420. Restituée en 1448, elle est de nouveau confisquée en 1465 et réunie au domaine ducal en 1480.

Dans les différents chapitres qui étudient successivement les rentes non muables, c'est-à-dire les rentes fixes (ch. IV), les revenus féodaux (ch. V), les revenus affermés (ch. VI) ou le domaine direct (ch. VII), Mme Chauvin ne manque jamais de relier les conclusions des comptes qu'elle examine aux événements politiques. Elle note entre autres que l'administration des ducs, quand ils sont maîtres de cette seigneurie, est beaucoup plus rigoureuse et tâtilonne que celle des comtes de Penthièvre, ou encore que ces derniers préfèrent voir circuler sur leurs terres les monnaies royales aux monnaies ducales.

Mme Chauvin ne se contente donc pas d'étudier les comptes en eux-mêmes et d'en tirer un bilan, une balance légèrement positive, mais chaque fois que ces documents le permettent, elle insiste sur les renseignements d'ordre économique ou social qu'ils contiennent. On notera par exemple des remarques du plus grand intérêt sur l'extrême complexité des juridictions seigneuriales, le caractère le plus souvent réel et non personnel des rentes presque toujours assises sur une terre, l'absence presque totale d'épaves par mer, ou la valeur respective des différentes catégories de biens fonciers : terres labourables, prés, landes, forêts, au cours du XV^e siècle. Elle remarque encore que les seigneurs désirent recevoir personnellement l'hommage de leurs vassaux, quitte à retarder parfois longuement la cérémonie, ou encore que, quand ils jouissent d'une rente en foin sur des prés, ils y envoient leurs propres faucheurs. On remarquera également l'importance considérable dans les revenus de la seigneurie de tous les droits indirects : trespas, droits de port, banalités de four ou de moulin, droits dont la perception est toujours affermée.

Au total donc cet ouvrage fourmille de renseignements et ouvre des horizons à qui s'intéresse à la société, à l'économie et à la vie rurale de la Bretagne au XV^e siècle. Or, les ouvrages traitant de ces questions ne sont pas nombreux dans notre région.

Guy DEVAILLY.

Roger BARRIÉ : *Etude sur le vitrail en Cornouaille. Les vitraux de Plogonnec et d'un groupe d'églises de l'ancien diocèse de Quimper*. Thèse pour le doctorat de troisième cycle, Université de Haute-Bretagne, 1979 ; exemplaire dactylographié, illustrations.

Beaucoup de nos lecteurs connaissent le gros fascicule de la revue *Arts de l'Ouest* publié par l'U.E.R. des Arts de l'Université de Haute-Bretagne sur *Le vitrail breton*. Pour la première fois on peut y trouver, à côté d'études et de réflexions originales, des instruments de travail : une bibliographie complète, des cartes département par département pour le XVI^e siècle et une carte de toute la Bretagne pour le siècle précédent.

L'animateur de cette importante mise au point était Roger Barrié, professeur à l'I.U.T. de Brest, dont les sociétaires de la Société archéologique du Finistère ont lu d'excellentes études sur les vitraux de leur pays. Récemment, le 6 avril 1979, Roger Barrié